

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES BÉNÉVOLES EN RECHERCHE ET SAUVETAGE



AQBRS
Recherche et Sauvetage

TROUSSE D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

Vous avez peut-être vu nos membres en action, dans les médias ou en furetant sur le web. Ou peut-être avez-vous des aptitudes que vous voudriez mettre à contribution en rendant service à la population. La présente trousse vous guidera à travers votre réflexion.

L'Association :

L'Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage (AQBRS) est un organisme sans but lucratif fondé en 2002. Elle regroupe actuellement plus de 20 organismes bénévoles répartis à travers la province de Québec, ce qui représente près de 450 membres passionnés. Les groupes membres de l'AQBRS sont indépendants les uns des autres et peuvent se spécialiser dans diverses disciplines. Cependant, c'est l'Association qui voit à l'accréditation de leurs membres et à la mobilisation de ces groupes à la demande des autorités policières et des familles éprouvées.

Principal mandataire en recherche et sauvetage au sol, l'AQBRS reçoit l'appui du ministère de la Sécurité publique du Québec.

Les membres :

Les bénévoles impliqués en recherche et sauvetage proviennent de toutes les sphères de la société. Ce sont généralement des passionnés qui :

- ◆ Aiment aider;
- ◆ Sont en bonne forme physique;
- ◆ Aiment le travail d'équipe;
- ◆ Aiment apprendre;
- ◆ Ont du temps à consacrer à leurs activités.



- ◆ Les membres doivent être âgés d'au moins 18 ans pour être appelés sur une opération de recherche.
- ◆ La personne qui s'implique en recherche et sauvetage doit s'attendre à être déployée en tout temps.
- ◆ Nous suggérons fortement un engagement de la part de l'employeur afin que les membres soient libérés rapidement. À ce sujet, les personnes intéressées doivent discuter avec les responsables du groupe auquel ils veulent adhérer.

« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais parce qu'il n'a pas de prix ».

**En plus des périodes de formation et de déploiements, les bénévoles sont souvent appelés à participer à des simulations, exercices, activités de promotion et de financement.
N'oubliez pas que le groupe consacre du temps à votre formation et qu'il compte sur votre participation!**

Formation :

Les groupes associés à l'AQBRs ont la responsabilité de former leurs membres afin que ceux-ci soient en mesure de répondre efficacement aux demandes d'interventions. Dans la plupart des cas, la formation est offerte gratuitement aux membres. Certaines formations de base sont obligatoires soit :

- ◆ Carte et boussole;
- ◆ GPS;
- ◆ Profil de la personne perdue ou égarée;
- ◆ Techniques de recherche au sol;
- ◆ Protection des indices et d'une scène de crime.

Chaque groupe offre à ses membres de la formation optionnelle qui contribue à développer l'expertise du groupe.



Investissement personnel :

Les membres des groupes associés à l'AQBRs doivent posséder un minimum d'équipement personnel comme l'équipement de sécurité et les vêtements appropriés aux conditions climatiques. La plupart des groupes fournissent à leurs membres un uniforme qu'ils doivent porter lors des activités du groupe. Dans la majorité des cas, l'achat de l'uniforme est aux frais du membre.

Les responsables du groupe vous informeront sur l'équipement et les vêtements appropriés.

Il vous faudra également songer à l'acquisition des instruments de navigation comme la boussole et le GPS. Nul besoin de vous lancer dans ces dépenses immédiatement. Vous serez conseillés sur les meilleurs achats.



Bien que l'activité principale des groupes qui composent l'Association soit la recherche et le sauvetage de personnes disparues, nous avons également pour objectif d'offrir des services d'éducation et de prévention dans le but d'encourager la pratique sécuritaire d'activités en plein air et d'aider les citoyens à se préparer à faire face aux aléas. Nous offrons aussi nos services dans les situations d'urgence où des membres de la communauté québécoise sont menacés par des inondations, tremblements de terre, tornades, tempêtes de verglas ou toute autre catastrophe naturelle.

De plus en plus sollicités lors de catastrophes naturelles telles les inondations ou les tornades, les membres de l'AQBRS sont également appelés à prêter main forte aux organismes impliqués en sécurité civile.
Un volet qui traduit toute l'importance de nos groupes à travers le Québec.



Rendez-vous bénévole

Annuellement, l'Association de sécurité civile du Québec (ASCQ) et la communauté des bénévoles en sécurité civile au Québec concertent leurs efforts de mobilisation dans un exercice appelé **Rendez-vous bénévole** en sécurité civile. On peut y voir une excellente démonstration des capacités opérationnelles des organismes bénévoles pour intervenir conjointement et efficacement lors d'une opération de secours d'urgence de grande envergure avec le déploiement de ressources terrestres, aériennes et nautiques.

Les organismes impliqués dans le cadre de cet exercice sont :

- ◆ Ambulance Saint-Jean;
- ◆ Armée du Salut;
- ◆ Croix-Rouge;
- ◆ AQBRS (Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage);
- ◆ Université du Québec à Montréal;
- ◆ RAQI (Fédération des clubs radioamateurs du Québec);
- ◆ Garde côtière auxiliaire;
- ◆ SERABEC (Sauvetage et recherche aériens du Québec).

Accréditation :

L'accréditation des membres se fait sous la supervision du ministère de Sécurité publique du Québec et de l'AQBRS. Chaque personne doit s'attendre à passer les examens de certification qui se fait en deux étapes :

- ◆ La réussite d'un examen théorique;
- ◆ La réussite d'un examen pratique.

Les responsables des groupes vous fourniront les informations et la formation qui vous permettront de réussir ces examens.

Lors des mobilisations, l'AQBRS rembourse les dépenses de ses membres accrédités.

Assurances :

Lorsqu'ils sont appelés à intervenir à la demande des policiers et durant leur formation, les bénévoles accrédités sont couverts par la CNESST par l'entremise du ministère de la Sécurité publique du Québec via le programme de gestion des bénévoles en recherche et sauvetage.

Également, l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage (ACVRS) offre une couverture en cas d'amputation ou de décès.

« Grâce à nos efforts soutenus, notre organisme et ses groupes membres ont confirmé leur position de leaders en matière de recherche et de sauvetage.

C'est surtout grâce à un effort collectif que nous pouvons constater un tel essor. »

- Guy Lapointe, président de l'AQBRs

Autres disciplines :

La plupart des membres de l'AQBRs sont des chercheurs au sol qui effectuent des recherches en ligne adaptées aux différentes circonstances de la disparition.

Par contre, certains membres choisissent de s'impliquer dans la formation d'équipes canines spécialisées en recherche et sauvetage. Cependant, il faut être conscient de l'investissement en temps qu'exige la formation d'un chien.

En plus des exigences de base, nos équipes canines sont soumises à des tests de qualification rigoureux. Une trousse d'information pour les maîtres-chiens est également disponible sur notre site web.

D'autres personnes choisissent plutôt de s'impliquer à titre d'opérateur de véhicules tout-terrain ou de motoneige. Ils doivent également respecter des normes de certification.



Quel groupe vous convient le mieux?

À vous de choisir. Sur notre site web, vous trouverez sûrement dans votre région un groupe qui correspond à vos attentes, selon la discipline qui vous intéresse. Malheureusement, dans certains secteurs, nous n'avons pas encore de groupes affiliés.

Certains de nos groupes respectent une période annuelle de recrutement alors que d'autres acceptent de nouveaux membres en tout temps au cours de l'année. La plupart de groupes ont des frais d'adhésion minimum et de cotisation annuelle.

Vous avez des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec nous ou avec les groupes membres.

Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage (AQBRs)

450.530.7804 | aqbrsadm@gmail.com

Site web : www.aqbrs.ca

